

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

Euro Légales Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

Vaucluse matin

CONTACTS VAUCLUSE 04 75 79 78 56 04 75 72 77 53 LD.Legales84@vauclusematin.com

Le Journal d'Annonces Légales de référence
Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les publications des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,78 € HT/mm colonne pour 2022.

AVIS

Avis administratifs

MAIRIE DE VEDÈNE
Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste N°01-2022

Vu les articles L.2243-1 à L.2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les alertes régulières de la Préfecture de Vaucluse relatives à une vigilance accrue sur le département en matière de sécheresse et de risque incendie,
Vu l'intervention du riverain de la parcelle AE279 alertant la commune sur le non entretien et l'abandon de végétaux et arbres de la parcelle AE18 et des risques encourus en matière d'incendie en cette période d'extrême sécheresse,
Vu le rapport de constatation de la Police Municipale en date du 21 Juillet 2022, confirmant l'inhabitation de la maison et l'état de friches du terrain situé sur la parcelle,
Vu la situation géographique de la parcelle faisant état d'une mitoyenneté très proche avec de nombreuses habitations,
Vu l'information connue que le propriétaire de la parcelle est décédée le 23 Août 2020 et en l'absence de manifestation de succession à ce jour,
Nous, soussigné, Joël Guin, Maire de la Commune de Vedène (Vaucluse)
Nous sommes rendus le 26 Août 2022 à 13h40, 75 rue des Micocouliers, sur la parcelle AE18, afin de constater l'état d'abandon manifeste de la parcelle cadastrée AE 18.
Avons constaté qu'à ce jour elle n'abrite aucun occupant et qu'elle n'est manifestement plus entretenue.
Le terrain est envahi d'une végétation abondante et dense, les haies et les arbres donnant sur le domaine public ne sont pas entretenus, certains végétaux montrent des signes de grande sécheresse. La proximité de cette végétation avec de nombreuses habitations est un facteur aggravant en cas d'incendie.
L'accès à la parcelle est d'autant plus facile par une clôture basse, autre facteur de risque en cas d'intrusion.
L'habitation est difficilement visible tant la végétation s'est développée.
Au vu de ces constatations, les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables en raison de l'urgence sécuritaire :
Travaux par entreprise :
Taille de la haie de lierre
Abattage de 2 cyprès par rétention
Taille d'un laurier sauce géant
Travaux par la collectivité :
Nettoyage - entretien du jardin après passage de l'entreprise.
Le présent procès-verbal sera notifié à l'adresse des propriétaires indiqués sur l'état cadastral dans l'attente de recherche de succession. Il sera affiché en mairie et sur la parcelle en bordure de voie pendant trois (3) mois, sera publié sur le site internet de la Commune et fera l'objet d'une insertion dans les journaux régionaux La Provence et Vaucluse Matin.
A l'issue du délai de trois (3) mois à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si le propriétaire ou titulaires de droits réels, n'ont pas fait en sorte que cesse l'état d'abandon, Monsieur le Maire dressera le Procès-verbal définitif d'état d'abandon et le Conseil Municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la Commune.
De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 26 Août 2022 à 13h45, heure légale et avons signé.

320315000

PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

Direction départementale des territoires de Vaucluse

Arrêté préfectoral du 16 août 2022 portant approbation du plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome d'Orange Caritat

L'arrêté préfectoral du 16 août 2022 portant approbation du plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome d'Orange Caritat est tenu à la disposition du public :
- à la mairie des communes de Bédarides, Camaret-sur-Aigues, Chateaufort du Pape, Courthézon, Jonquières, Mondragon, Monteux, Mornas, Orange, Piolenc, Sarrians, Sérignan-du-Comtat Travailan, Uchaux et Violes,
- au siège de la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin, de la Communauté d'agglomération Les-Sorgues-du-Comtat et de la Communauté de communes du Pays-Réuni-d'Orange
- et la préfecture de Vaucluse (Direction départementale des territoires de Vaucluse - service Eau et Environnement - bureau 131 - Cité administrative, avenue du 7ème Génie à Avignon).

320328700

Enquêtes publiques

PRÉFET DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique
Installation classée pour la protection de l'environnement - commune de Cavillon

Il sera procédé à une enquête publique en mairie de Cavillon, du **lundi 05 septembre 2022 au jeudi 06 octobre 2022 inclus**, pour une durée de 32 jours, sur la demande d'autorisation environnementale déposée le 28 janvier 2022 par la société SNC FP CAVA DEVELOPPEMENT dont le siège social se situe 37, avenue Pierre 1^{er} de Serbie à Paris (75008), représentée par son directeur Monsieur SIMONNET, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter un entrepôt situé ZAC des Hauts Banquets sur la commune de Cavillon (84300).
Le dossier papier comprenant l'étude d'impact, les avis des services consultés, l'avis de l'autorité environnementale (MRAE) et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la MRAE, est mis à la disposition du public au service urbanisme de la mairie de Cavillon situé 31, rue Liffiran, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Le dossier est également consultable sur le site internet de l'Etat en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr
>Publications >Enquêtes publiques >Enquêtes publiques en cours.
À l'issue de la procédure, la décision relative à la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt sera soit un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale, le cas échéant, assorti de prescriptions particulières, soit un arrêté préfectoral de refus.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Madame NICAISE
- mail : g.nicaise@groupeidec.com
- faubourgpromotion@groupeidec.com
- tél : 01 42 68 86 30.
Monsieur Jean-Marie PATTYN, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public salle VIDAU, passage Vidau à Cavillon (84300) :
Lundi 5 Septembre de 8h30 à 12h
Mercredi 14 Septembre de 14h à 17h
Mercredi 21 Septembre 8h30 à 12h
Jeudi 29 Septembre de 14h à 17h
Jeudi 6 Octobre de 14h à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut faire part de ses observations et propositions :
- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme de la mairie de Cavillon situé 31, rue Liffiran à Cavillon (84300).
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ddpp-consultations@vaucluse.gouv.fr en mentionnant en objet « Enquête publique SNC FP CAVA DEVELOPPEMENT »
- par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Cavillon, service urbanisme - Monsieur le commissaire enquêteur « Enquête publique SNC FP CAVA DEVELOPPEMENT », 31 rue, Liffiran à Cavillon (84300).
Les observations et propositions du public sont consultables au service urbanisme de la mairie de Cavillon. Les observations faites par voie dématérialisée sont consultables sur le site internet de l'Etat en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr
>Publications >Enquêtes publiques >Enquêtes publiques en cours.

317691400

PRÉFET DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique
Construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol située au lieu-dit « ILE VIEILLE » sur la commune de Mondragon (84430)

Par arrêté du 08 août 2022, il sera procédé pour le compte de la SASU CN'AIR à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, du **lundi 29 août 2022 au mercredi 28 septembre 2022 inclus**.
Cette enquête portera sur :
- une demande de permis de construire pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol lieu-dit « ILE VIEILLE » à Mondragon (84430).
Au terme de la procédure, un permis de construire pour construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol comprenant 27011 m² de panneaux, d'un poste de livraison et deux postes de transformation avec édification de clôtures à Mondragon (84) pourra être accordé ou refusé, au titre du code de l'urbanisme, par arrêté préfectoral.
Le commissaire enquêteur est M. Alain DE CHANTERAC, officier supérieur de l'Armée de Terre, en retraite.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> et en version papier dans la mairie de Mondragon (84).
Le public pourra formuler ses observations :
- sur support papier, à la mairie de Mondragon (84). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique, mis à disposition dans la mairie de Mondragon (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-ads-urbanisme@vaucluse.gouv.fr
L'objet du courriel devra être le suivant : observations-enquête publique-CPV Mondragon
- Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> ;
Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Mondragon (siège de l'enquête) - Service Urbanisme - rue des Clastres - 84430 Mondragon, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
La commune de Vaucluse concernée est : MONDRAGON.
Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la Mairie de Mondragon :
- le lundi 29 août 2022 matin, de 09h00 à 12h00, (ouverture de l'enquête),
- le mercredi 14 septembre 2022 matin, de 09h00 à 12h00,
- le mercredi 21 septembre 2022, matin, de 09h00 à 12h00,
- le mercredi 28 septembre 2022, de 09h00 à 12h00, (clôture de l'enquête).
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Mondragon (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiquesr2584.html> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Le responsable du projet est Monsieur Youann LEVEL - représentant la SASU CN'AIR - demeurant 2 rue André Bonin, 69004 LYON.
Contact correspondant Tél : 04 72 00 69 69
E-mail : J.QUEROL@cnr.tm.fr

318210900

Euro Légales marchés publics

le dauphiné libéré
>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national



La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

SAINT-DIDIER| BAPTÊME

Teana



Teana a été baptisée samedi 3 septembre. Photo Le DL/Genevieve ALLÈNE-DEWULF

Samedi 3 septembre, sous un beau soleil, le père Robert Culat a accueilli dans la communauté chrétienne la petite Teana Payen-Legrand, née le 17 décembre 2021. Dans les bras de son papa Mathieu Legrand, Teana est entourée de sa maman Cécile Payen, et de ses marraine et parrain Justine et Ludovic. Si le jeune foyer est installé à Marseille, toute sa famille d'origine est saint-didiéroise ou très proche.

ORANGE| MARIAGE
Ella et Michaël



Ella et Michaël se sont dit oui. Photo Le DL/Annick LATOUR

Samedi 3 septembre à 15 h 30 dans la salle du théâtre municipal d'Orange, Jean-Pierre Paséro adjoint au maire, assisté de Nathalie Brossard, a reçu les consentements mutuels d'Ella Grabinsky et Michaël Delpuech, deux chefs d'entreprise domiciliés à Orange. Ils étaient entourés de leurs enfants, Mila, Lana-Rose et Nolan.

CAROMB| NAISSANCE
Aaron



Angel, Ethan et Lilou câlinent déjà leur petit frère Aaron. Photo Le DL/Jean ROUX

Aaron Avenas, est né le 28 août à 1 h 33 à la maternité de Carpentras. Il pesait 2,620 kg pour 45 cm à la naissance. Son arrivée dans le cocon familial comble de bonheur ses parents, Coralie et Fabien Avenas, et fait la joie d'Angel 12 ans, Ethan 7 ans et Lilou, 6 ans.

VAUCLUSE

Convois funèbres de ce lundi 5 septembre

> CAVILLON

Angéline Gava née Pacini Angiola. Obsèques religieuses à 17 heures à la chapelle de l'hôpital de Cavillon, suivies de l'inhumation au cimetière des Vergers.

> LAGNES

Monique Peyrerol née Mancini. Obsèques religieuses à 15 heures à l'église de Lagnes. La crémation aura lieu mardi 6 septembre à 10 h 15 à Avignon, suivie de l'inhumation à 15 heures au cimetière de Lagnes.

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Président : Philippe Carli
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Directrice déléguée : Noëlle Besnard
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire : SIM 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.
Eutrophisation : P/Tot 0.01 Kg/tonne de papier.

Audience mesurée par :

AUDIENS

